

b



Conseil de quartier de Penhars

Compte-rendu de la plénière du mardi 2 octobre 2018

Présents : 15 membres

Excusés : 10 membres

Secrétaire : Jacky Frémy

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu de la plénière du 29 mai 2018
- 2- Bilan annuel des 4 conseils de quartier avec le maire, Ludovic Jolivet
 - Retours chiffrés sur les conseils de quartier
 - Présentation de la fiche de liaison
- 3- Retours sur les voies douces
- 4- Une journée d'actions pour « Mieux vivre ensemble »
- 5- Présentation des actualités
- 6- Questions diverses
- 7- Prochains rendez-vous

1- Validation du compte-rendu de la plénière du 29 mai 2018

Le compte-rendu de la plénière a été validé à l'unanimité par les membres présents.

2- Bilan annuel des 4 conseils de quartier avec le maire

Les membres représentants des 4 quartiers ont été reçus dans la salle du conseil en lieu et place des élus municipaux. Lors de cette réunion, Gilbert Le Corre et Ibtissam Faddouli ont été les premiers à s'exprimer le 13 juin dernier, sur le bilan annuel du conseil de quartier.

Ils ont souligné l'importante quantité d'informations reçue qui a été préjudiciable aux travaux de groupe, ce qui aurait permis de mieux nous connaître et de partager un projet en commun. Nous avons aussi demandé à diminuer les informations générales pour créer une dynamique de groupe plus en proximité dans les quartiers.

« Sachant que les conseils de quartier s'arrêtent en décembre 2019, l'intérêt commun serait de montrer concrètement ce qui pourrait être produit au sein du nôtre. C'est dans cet esprit que nous sommes intervenus auprès du maire », rappelle Gilbert Le Corre.

Ibtissam Faddouli souligne que les travaux de voirie sont maintenant mis en ligne sur le site de la ville. Cette application se trouve sur la page d'accueil en haut à gauche. Valérie Lecerf-Livet explique que les élus participant au bureau municipal, doivent valider le planning chaque 1er lundi du mois avant sa mise en ligne. Elle invite les membres à consulter cette page et à retourner ses observations.

Instaurer plus de rencontres entre les 4 collectifs d'animation ou entre les 4 conseils de quartier a été demandé par un membre du collectif d'animation d'Ergué-Armel, l'objectif étant d'échanger davantage sur les projets entrepris au sein de chaque conseil. Nous avons fait remarquer que la multiplication de réunions serait nuisible aux présences et au travail de chaque conseil de quartier.

Concernant la mise en place de la future application sur Smartphone, un membre du conseil de quartier d'Ergué-Armel, préférerait que les membres soient les utilisateurs privilégiés de cette application citoyenne afin de valoriser le travail des conseillers de quartier. Il a été répondu favorablement à cette idée pour la tester pendant une durée déterminée.

Retours chiffrés sur les conseils de quartier : (demande formulée au maire)

- 147 membres inscrits aux 4 conseils de quartier
- 34 membres à Penhars
 - 12/16 personnes tirées au sort
 - 19/25 membres volontaires
 - 3/4 représentants associatifs
- soit au total 11 démissions (4 sans nouvelle, 1 avec une seule présence et 6 pour raisons diverses)

Présentation de la fiche de liaison : (demande formulée au maire)

Vous avez reçu individuellement le modèle de cette fiche de liaison. Pour votre information, elle a déjà été expérimentée lors du dernier mandat. Elle a été améliorée par les membres des collectifs d'animation. L'objectif est d'avoir un suivi officiel de vos demandes qui seront enregistrées au sein du service de la démocratie de proximité afin que vous puissiez avoir une réponse dans un délai raisonnable.

Question : Pourquoi l'indication « lié à la sécurité » est indiquée sur la fiche de liaison ?

Réponse : Elle souligne un caractère d'urgence. Par contre, il sera préférable d'utiliser la nouvelle application Smartphone dès qu'elle sera disponible, afin d'être informé directement et personnellement des suites données, évitant ainsi les intermédiaires.

Question d'un membre du collectif d'animation de Penhars :

« Pas de courrier dans nos boîtes aux lettres pour nous prévenir du gravillonnage rue du Merdy »

Réponse du service voirie : Ces travaux sont des travaux d'entretien courant au même titre que le curage des fossés ou le nettoyage des rues. Ce véhicule tourne sur toute la ville du printemps à l'automne et intervient lorsque l'état visuel de la chaussée le nécessite d'une part, et que la météo le permet d'autre part. Il est donc impossible d'informer les riverains à l'avance.

Par ailleurs ces travaux se font quasiment tout le temps sous circulation. Le rejet de gravillons est balayé ultérieurement afin de laisser la cohésion se faire entre le support et l'émulsion gravillonnée. Ce rejet est rapide lorsque la voie est circulée et lent lorsque la voie est très peu circulée.

3- Retours sur les voies douces

1^{ère} remarque : Un des membres a trouvé très déplaisant la fin de la réunion par rapport à l'intervention d'une personne du centre-ville qui parlait de ses déplacements à vélo. Il a trouvé irrespectueux la réaction du public présent qui applaudissait la réponse de l' élu sur le fait d'utiliser son vélo sur le trottoir le long des quais où elle se sentait davantage en sécurité. Elle méritait le respect par rapport à sa démarche qu'elle exprimait au sein de cette instance représentative des citoyens de quartier. Il n'est pas d'accord sur le fond. Dans ma rue, les cyclistes circulent très régulièrement sur le trottoir du fait de la dangerosité de la voie.

Réponse : Valérie Lecerf-Livet répond que les élus ont trouvé qu'elle monopolisait trop la parole et que l'on ne peut pas exiger des automobilistes qu'ils respectent les règles routières, alors qu'elle-même ne les respecte pas en roulant à vélo sur les trottoirs. Elle évoque son propre cas : « Hier, j'ai failli me faire renverser rue René Madec par un vélo : j'ai eu très peur. Le piéton a aussi toute sa place dans les déplacements doux. »

Valérie Lecerf-Livet est allée voir cette personne après la réunion car elle reconnaît qu'elle a été très gênée sur la forme.

Autres remarques:

Incivilités rencontrées :

- Les automobilistes qui ne respectent pas les autres, sont peu nombreux. On les repère facilement. L'incivilité à vélo est la même qu'en voiture. On

rencontre régulièrement cette incivilité le long du Steir en allant vers le Cinéville où piétons et vélos se partagent le même chemin.

- Un autre exemple : la voiture d'une personne du centre-ville est régulièrement garée à partir de 17h30 sur la voie piétonne. Pour elle, c'est un droit.
- Quelle image donne un cycliste qui zigzague dans la rue Kéréon alors qu'elle est bondée de touristes regardant et/ou photographiant les façades,
- Alors qu'un membre est obligé de bloquer sa rue pour rentrer sa voiture, un camion a malgré tout dépassé les autres véhicules à l'arrêt alors que c'est une voie 30. Il y a un vrai danger, aujourd'hui, sur le secteur de la terre Noire où pas mal de riverains alertent les élus par des courriers.

Autres constats :

- 40 % des voitures transitent par le centre-ville sans s'y arrêter. C'est ceux-là qu'il faudrait retirer du centre-ville. Ils sont plus enclins à ne pas respecter la vitesse car ils sont, sans doute, plus pressés d'arriver à destination.
- Il faut modérer les propos ci-dessus car certaines de ces personnes peuvent aussi s'arrêter au centre-ville pour faire une course ou autre.
- Il est plus difficile de respecter la vitesse lorsque celle-ci varie en permanence, d'un secteur à l'autre.
- Tous les habitants ne connaissent pas les zones réglementées à 30 km/h
- Les plus petits véhicules se préservent aux regards des plus imposants.
- La navette gratuite fonctionne très bien le matin dès 7h20 à l'arrivée des premiers trains. Le covoiturage est aussi un autre mode de déplacement.
- Le stationnement longue-durée est proposé au prix de 32 euros par mois pour les parkings du Steir et De Lattre de Tassigny. Favoriser plusieurs modes de stationnement permet de mieux répondre aux différents besoins de la population. Les usagers extérieurs travaillant au centre-ville doivent aussi pouvoir se garer gratuitement au centre-ville.
- Un parking construit près de Penvillers par les élus de la précédente mandature n'a jamais rencontré un franc succès malgré les arrêts de bus situés à côté. Le parking est gratuit, mais le bus reste payant.
- De nombreux parents déposent leurs enfants au pied de l'école.
- La ville de Quimper n'a pas de police municipale. Les infractions routières sont dévolues à la Police Nationale.

Des propositions :

- Une ville a réglé ses feux tricolores électroniquement pour les voitures qui roulaient à trop vive allure. Au-dessous de 30 km/h, les feux restent au vert. Cela devient une conduite intelligente.
- Nous devrions faire beaucoup plus de pédagogie. Plusieurs études ont montré que les feux tricolores ne sont plus nécessaires et que les ronds-points sont moins dangereux et plus fluides à moins de 30 km/h.
- Un centre-ville limité en totalité à 30 km/h poserait moins de problème
- Il faudrait faire un inventaire des places libres dans les parkings à enclos. Les parkings en plein air pourraient être en zone bleue. Pourquoi ne pas installer un parking vélo sur la partie gratuite des allées de Locmaria qui est bloquée toute la journée par les personnes exerçant une activité au centre-ville ? Associer les employeurs à cette problématique permettrait certainement d'améliorer cette situation.
- Dans certaines villes, la location de vélos relais sur les parkings permet de diminuer les flux de circulation (à la gare, par exemple).
- Disposer d'une douche au sein de son entreprise, serait encore plus favorable à la pratique du vélo.

- Au niveau de la CLCV, des personnes souhaiteraient des parkings relais avec des navettes pour regagner le centre-ville. Pourquoi ne pas faire des parkings extérieurs avec des navettes gratuites pour regagner le centre-ville ? C'est moins cher de se garer au centre-ville plutôt que de prendre le bus lorsque deux personnes doivent l'emprunter.
- Il y a aussi des possibilités dans la flexibilité de l'embauche. En étalant les arrivées de plus ou moins 30 min, la circulation serait certainement plus fluide.
- Le secteur de la Terre Noire souhaiterait avoir des interventions de la police pour toutes ces incivilités récurrentes et dangereuses.
- L'application des règles de conduite devrait se faire pour toutes les infractions au code de la route.
- Si on veut faire évoluer les choses, il faut avoir une attitude citoyenne collective.

4- Une journée d'actions pour « Mieux vivre ensemble »

Lors du dernier collectif d'animation, nous avons envisagé une journée d'actions pour mieux vivre ensemble. Développer une action concrète sur notre secteur permettrait de mettre en avant le conseil de quartier de Penhars.

Question : Dans quel cadre, cette proposition se situe-t-elle ? On a du mal à voir ce qui est proposé par les membres du collectif ou de la ville.

Réponse de Nowenn Vignal : Ce serait de montrer aux citoyens que les membres du conseil de quartier de Penhars sont en capacité de se mobiliser ensemble sur un même projet en associant les habitants de notre quartier.

Réponse de Valérie Lecerf-Livet : Lors du bilan présenté au maire, les 4 conseils de quartier ont exprimé le fait qu'il y a eu trop de présentations l'an dernier et pas assez de réalisations concrètes. Le marché de Penhars a été une des réalisations concrètes lors de la mandature 2014-2017.

Les membres présents se répartissent ensuite en 3 groupes pour élaborer ensemble un projet, avant de le présenter à l'ensemble des membres présents. Plusieurs propositions sont détaillées :

- 1- Ramassage des déchets avec un pique-nique citoyen où une pesée des déchets par secteur pourrait être effectuée avec un départ en étoile de différents quartiers de Penhars pour rejoindre la MPT par exemple...
- 2- Organiser une sortie à vélo autour d'un parcours historique pour mieux connaître Quimper; Pourquoi ne pas demander à Kéolis de prêter ses vélos électriques ? Proposer cette sortie un dimanche fin avril avec l'appui de clubs vélos divers et notamment de Kernavélo avec son président membre du conseil de quartier de Kerfeunteun.
- 3- Désherbage des trottoirs et des caniveaux
- 4- Fleurissement des parcelles publiques

Différentes remarques sont ensuite évoquées :

Sur les objectifs :

- On veut sensibiliser et éduquer la population dans un regroupement citoyen en y associant les écoles, les associations, etc...
- Notre objectif est de renouveler cette opération l'année suivante en espérant ramasser moins de déchets. On travaille ensemble pour son quartier. Est-ce que ça ne pourrait pas être l'occasion d'un rendez-vous du conseil de quartier de Penhars ?
- Montrer que les citoyens quimpérois font des efforts et sont sensibles aux problèmes de l'environnement.

Sur la période :

- Le 5 juin, c'est la « Journée de l'environnement ». L'association Quimper Pêche nettoie l'Odet chaque année, lors d'une grande marée. Les écoles organisent des actions en septembre.
- Le calendrier ville est particulièrement chargé en mai et juin de chaque année. Il faut savoir que le matériel de la ville est réparti entre toutes les manifestations organisées sur un week-end par les associations.
- Possibilité d'avoir des repas fournis par la cuisine centrale et/ou de faire seulement un verre de l'amitié.

Sur l'organisation générale :

- D'ici les beaux jours, il nous reste quelques mois pour aller repérer les circuits possibles
- Il faut un endroit abrité au cas où le temps ne soit pas au rendez-vous.
- Il est souhaitable de ne pas dépasser 1h30/2h de ramassage des déchets.
- On peut envisager un parcours d'une durée de 2h pour environ 5 km
- Pourquoi ne pas associer des vélos avec remorques pour ramasser les déchets ? Matin : ramassage des déchets, repas en commun le midi et vélo l'après-midi.
- Faut-il préparer un planning sur deux temps distincts : matin et/ou après-midi ?

Autres remarques :

- Pourquoi pas une randonnée inter-quartier ? Nous pourrions associer les quatre conseils de quartier à cette journée en partant d'un point pour arriver à un lieu de regroupement commun. Faire une sorte de concours inter-quartier.
- Attention à ne pas perdre la visibilité de votre action en termes de communication si vous souhaitez associer d'autres quartiers.
- C'est aussi plus lourd à organiser en inter-quartier. Il faut trouver collectivement la bonne date. Est-ce que chaque conseil de quartier aura le même engouement pour ce projet ?
- Si cette journée est une réussite, on pourra associer les autres conseils de quartier l'année suivante : « La journée des conseils de quartier ». Dans un 1^{er} temps, donner l'impulsion au sein de votre quartier quitte à programmer en septembre une 2^{ème} journée avec les autres conseils de quartier.

5- Présentation des actualitésActualités de quartier :

- Kermoyan. Le Pôle Santé tourne à plein
- Ne l'appellez plus jamais rue... mais impasse
- Terrain Blanc. Réparation de cycles en plein air.
- Kermabeuzen. Les riverains s'impatientent

Informations générales :

- Espace associatif. Une maison des syndicats en projet
- Un lieu d'écoute pour les adolescents, 9 rue Le Déan
- **Donnez un nom à la navette Qub** du Centre-ville
- Coup de jeune pour les halles en attendant mieux
- Copropriétés. Trois mois pour se faire connaître
- Incivilités. Ambiance délétère dalle du Steïr
- La médiathèque prendra le nom d'Alain Gérard
- Lycée Brizeux : les travaux commencent en 2019
- Tourisme : « un mois d'août exceptionnel »

6- Questions diverses

6a- Valérie Lecerf-Livet lance un appel. Un point sur la sécurité est fait annuellement avec la police, l'OPAC, les chargés des services sociaux et les acteurs qui interviennent dans le cadre du contrat de ville. Lors de cette réunion, est évoqué tout ce qui a été fait dans le cadre de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) : les quartiers, la maison médicale ou le centre commercial... Nous voyons ensemble les axes d'amélioration.

Je vous sollicite car nous avons eu des retours, notamment de la police, concernant la plantation de graminées avec des tiges hautes sur les espaces verts publics autour du centre commercial. Le commissaire de police a souligné que ces plantations sont des plantes extraordinaires pour cacher les produits des vendeurs de drogue. Suite à la demande du commissariat de tout retirer et de mettre du bitume, auriez-vous une/des idée(s) pour aménager ces trois espaces verts que nous souhaiterions garder. Un des membres propose un grillage fin à déposer sur la terre avant de planter.

6b- A la demande de la police, les bancs ont malheureusement été retirés car c'est aussi un lieu de rassemblement connu pour ces faits. Valérie ajoute que des caméras vont, à priori, être installées aux abords du centre commercial.

6c- Qui a pris la décision de rendre la rue à sens unique du côté de Kermabeuzen ?

C'est une situation qui pourrait être qualifiée de problème de voisinage entre les gens du bas et du haut. Les riverains sont tous garés sur la route et la circulation est difficile.

L'article de journal indique qu'une organisation temporaire a été proposée par Guillaume Menguy, adjoint à la voirie, qui empêche les riverains du haut de redescendre en voiture par « l'impasse » (sécurité appréciée par les riverains du bas) engendrant un grand détour pour les riverains du haut (non favorables). Une réponse définitive interviendra à l'automne.

6d- Demande de mettre en place une visite des pépinières de la ville en 2019.

6e- Il n'y a plus d'ASVP à Kerjestin et cela devient dangereux à la sortie de l'école (Fiche de liaison n°1)

7- Prochains rendez-vous

Prochain collectif d'animation :

Mardi 16 octobre 2018 à 20 h

Prochaine plénière :

Mardi 6 novembre 2018 à 20 h

Fin de la séance à 22h15

Le secrétaire de séance

Jacky Frémy